

Formation présentielle

Consentement dans les soins : du principe à la pratique

Programme de formation

Intitulé de la formation

Consentement dans les soins : du principe à la pratique

Articuler éthique, droit et relation thérapeutique.

Intervenant·e·s

Pierre-Luc L'Hermite, docteur en droit, ostéopathe D.O., doctorant en philosophie des sciences

Aurore Mambriani, masseur-kinésithérapeute D.E.

Dates et lieu de formation

du vendredi 20 et samedi 21 novembre 2026 Marseille —
L'entre-2-murs, 318 Rue saint-Pierre 13005 Marseille

Durée et horaires

15 heures de formation en présentiel

Vendredi **9h00 – 12h30** et **13h30 – 17h30**

Samedi **9h00 – 12h30** et **13h30 – 17h30**

Présentation générale

Depuis plusieurs années, le consentement occupe une place croissante dans le débat public, et le champ de la santé n'y échappe pas : les patient·e·s sont de plus en plus attentifs au respect de leurs droits et à la manière dont les soins leur sont proposés. Pour les soignant·e·s, cette évolution soulève des questions concrètes — un document signé suffit-il à sécuriser juridiquement la prise en charge ? Faut-il demander l'accord avant chaque geste ? La consultation ne risque-t-elle pas de se déshumaniser en devenant protocolaire ?

Par le prisme de l'éthique et du droit médical, cette formation de deux jours propose un éclairage sur les enjeux que soulève le consentement dans la relation de soin. Apports théoriques et ateliers pratiques permettent d'explorer les différentes facettes du concept, afin d'en faire un processus intégré à la pratique manuelle — sécurisant, éthique et humain, à la fois pour le patient et pour le praticien.

Objectifs pédagogiques

- Mieux comprendre le concept de consentement et ses fondements éthiques et juridiques
- Identifier les enjeux de sécurité et de protection liés au consentement dans les soins, du côté des patient·e·s comme des professionnel·le·s
- Intégrer et appliquer le consentement de façon concrète dans sa pratique manuelle quotidienne
- Se sentir plus à l'aise face à des situations de consentement simples ou complexes, y compris en cas de refus de soin

Public visé

- Ostéopathes
- Masseurs-kinésithérapeutes
- Chiropraticien·ne·s
- Autres professionnels des approches manuelles en santé

Prérequis

Détenir le diplôme corespondant au profil cité ci-dessus

Contenu détaillé par journée de formation présentielle

Jour 1

Matin : les enjeux contemporains du consentement

8h30 – 9h Accueil

9h – 9h30 Présentations : formateur·ice·s et parcours, attentes des participant·e·s

9h30 – 10h15 Intérêts contemporains pour le consentement en santé

Pause · 10h15 – 10h30

10h30 – 11h15 Atelier corps/mouvement : « L'institution médicale a-t-elle pu écrire... »

11h15 – 11h30 Bilan de l'atelier — lien avec les attentes de formation des participant·e·s

11h30 – 12h30 Genèse du consentement : histoire, évolution, définitions (Nuremberg, déontologie médicale, CCNE, Fraisse, Garcia, Winckler...)

Déjeuner · 12h30 – 13h30

Après-midi : les freins à la mise en place du consentement

13h30 – 14h30 Identification des freins des patient·e·s — atelier participatif et apport théorique (Thomson, autorité épistémique « le médecin sait mieux », Spivak)

14h30 – 15h15 Identification des freins des praticien·ne·s — atelier participatif et apport théorique

Pause · 15h15 – 15h30

15h30 – 16h15 Approche du refus de soin par le patient — avis du CCNE

16h15 – 16h45 Jeu de rôle sur le refus de soin

16h45 – 17h Bilan du jeu de rôle

17h – 17h30 Non-prise en compte du consentement — illustration par l'avis n°142 du CCNE

Jour 2

Matin : réflexions sur la protection du praticien dans la mise en place du consentement

8h30 – 9h Accueil

9h – 9h30 Un peu de droit, ça ne peut pas faire de mal

9h30 – 10h Normes juridiques — sources du droit

10h – 10h30 Le consentement, une obligation juridique ? L'absence de consentement tacite (CEDH)

Pause · 10h30 – 10h45

10h45 – 11h15 L'information du patient (Dantzer)

11h15 – 11h45 Preuve matérielle ? Atelier — analyse de deux situations, avec et sans consentement signé

11h45 – 12h Bilan de l'atelier — le consentement signé, un faisceau d'indices plutôt qu'une preuve irréfragable

12h – 12h30 Niveaux de preuve en médecine : un renforcement de l'exigence

Déjeuner · 12h30 – 13h30

Après-midi : application pratique et spécificités du consentement

13h30 – 14h Situations cliniques (contentieux ordinal — le cas d'une patiente en pleurs)

14h – 14h45 Jeu de rôle sur les pressions implicites

14h45 – 15h15 Nuances éthiques — accepter, assentir, consentement formel ou substantiel

Pause · 15h15 – 15h30

15h30 – 16h15 Mise en situation — la systématisation délétère du consentement (surcharge cognitive) : repérer les moments où trop formaliser devient contre-productif

16h15 – 16h30 Bilan de l'atelier — la balance bénéfice/risque d'oser vérifier plutôt que de présumer un accord tacite, en tenant compte des traumatismes et des zones grises

16h30 – 17h30 Conclusion — l'importance de se sentir en sécurité, patient-e comme praticien-ne, pour exprimer et recueillir un consentement

Moyens pédagogiques et d'accompagnement

- Apports théoriques illustrés (histoire, éthique, droit médical)
- Ateliers participatifs et mises en situation
- Jeux de rôle filmés ou commentés en groupe
- Étude de situations cliniques et de décisions ordinales
- Documents de cours remis aux stagiaires
- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Mise à disposition en ligne des supports à la suite de la formation

Fait à Marseille, le 03/09/2026